



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

P O L Y N É S I E F R A N Ç A I S E

N° 28280 / MEJ / DGEE / BRH / PRH1

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

Pirae, le 14 JUIN 2019

Le Directeur général

Affaire suivie par :
Aiata MAI (40 470 585)

à

Mesdames, Messieurs les Instituteurs et Professeur(e)s des écoles

s/c de Mesdames et Messieurs les directeurs d'école et de CJA

s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Éducation Nationale

Objet : Appel à candidature pour le poste de conseiller pédagogique au département de l'action pédagogique et éducative (DAPE)

P. J. : Fiche de poste n° 2019/17_CPAIEN DAPE
Annexe 1 – Fiche de candidature

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le poste de conseiller pédagogique au département de l'action pédagogique et éducative est vacant à la rentrée scolaire 2019-2020.

Les enseignants intéressés doivent constituer et transmettre un dossier de candidature comprenant :

- Une fiche de candidature (Annexe 1) portant l'avis de l'IEN,
- Un curriculum vitae et une lettre de motivation sur papier libre, adressée au Directeur Général de l'Éducation et des Enseignements.

Le dossier complet doit être adressé par la voie hiérarchique, doublée d'un envoi direct au pôle des ressources humaines du 1^{er} degré de la DGEE (par mail : brh1@education.pf).

Date limite de dépôt des demandes : le jeudi 20 juin 2019 avant 12h

Date des entretiens : le mercredi 26 juin 2019 à 08h, à la DGEE

(Les candidats des archipels passeront l'entretien par « Skype » à l'adresse suivante : dgeepolynesie)

Une convocation à un entretien présidé par le Directeur Général de l'Éducation et des Enseignements ou son représentant, sera envoyée sous le couvert des inspecteurs de l'éducation nationale.

Copies :

MEJ 1
DGEE/PRH1 1
DGEE/DAPE 1

Pour la Ministre et par délégation
Pour la Ministre et par délégation,
Pour le Directeur général de l'éducation
et des enseignements, absent ou empêché,
Le chef de département
de l'action pédagogique et éducative

Serge SEGURA
Thierry DELMAS



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

Fiche de poste : n°2019/17_CPAIEN DAPE

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

Le Directeur Général

<p>N° Fiche de poste : 2019/17_CPAIEN DAPE</p>	<p>Poste : Conseiller pédagogique placé auprès de l'IEN-A, au Département de l'Action Pédagogique et Éducative (DAPE/DGEE)</p>
<p>Descriptif et contexte du poste</p>	<p>Le conseiller pédagogique auprès de l'IEN A est un enseignant maître formateur du premier degré. Placé sous l'autorité de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale Adjoint au DGEE dont il est le collaborateur direct, il œuvre au sein d'une équipe plurielle de personnels d'encadrement, de formateurs, et de personnels administratifs.</p> <p>Il exerce principalement des missions de coordination liées aux actions pédagogiques et éducatives spécifiques pilotées par l'IEN A qui s'articulent autour des champs d'action suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- les expérimentations « cycle 3 à l'école » et « nouvelle gouvernance »;- la formation initiale et continue ;- le déploiement de la politique éducative. <p>Pour la réalisation de ses missions, le CP adjoint à l'IEN A collabore avec les IEN, les formateurs du DAPE et les services de la DGEE, de l'ESPE et du Vice-rectorat de Polynésie française. Il constitue une ressource d'expertise et d'aide à la décision : analyse et étude technique, pédagogique et didactique.</p> <p>En cas d'empêchement de l'IEN A, voire du DG, il peut être amené à les représenter dans les diverses réunions internes ou externes, de type pluri partenariales, ainsi que dans les différentes instances.</p>
<p>Descriptif des missions particulières</p>	<p>Son travail s'articule autour des objectifs généraux suivants qui constituent ses missions particulières.</p> <p><u>Dispositifs expérimentaux « cycle 3 à l'école » et « nouvelle gouvernance »</u></p> <p>Les actions relatives à ce dispositif sont mises en œuvre en étroite collaboration avec les corps d'inspection et l'ensemble des acteurs impliqués. Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Participer au comité de pilotage.- Assurer la coordination et la gestion administrative des actions conduites pour la mise en œuvre des dispositifs (actions de formations, réunions, rencontres...).- Concevoir, élaborer et actualiser et veiller à la bonne diffusion des divers documents de cadrage liés à la mise en œuvre des expérimentations et de leur évaluation (cahier des charges, plan de formation, prévisions budgétaires, conventions, notes, circulaires, compte rendus).- Organiser et superviser les déplacements (formateurs, élèves) utiles à l'expérimentation.- Organiser et animer des dispositifs d'information et de formation spécifiques à ces expérimentations.- Former les enseignants et accompagner les équipes inscrites dans le dispositif en

étroite collaboration avec les IEN.

- Intervenir en co-enseignement et/ou co-intervention avec les professeurs référents des sites expérimentaux.
- Assurer la liaison avec les acteurs impliqués.
- Participer à la production des ressources avec l'équipe de formateurs référents.
- Mettre en place un suivi universitaire et scientifique de l'expérimentation.

Ingénierie pédagogique et de formation

Il s'agit de :

- Participer à l'élaboration du plan de formation et à la mise en œuvre des actions et dispositifs de formation spécifiques et adaptés en collaboration avec le pôle formation de la DGEE, les IEN et l'ESPE.
- Élaborer des dossiers techniques spécifiques liés aux actions de formation territoriales pilotées par l'IEN A et aux projets pédagogiques et éducatifs du DAPE.
- Participer au comité de régulation et aux différentes réunions tripartites liées au plan de formation.

Formation continue

Sous le pilotage de l'IEN A et en étroite collaboration avec les IEN ; il s'agit de :

- Coordonner les actions liées à la formation des formateurs (formation des directeurs, des CPAIEN, des PEMF-tuteur de terrains) ;
- Intervenir en tant que formateur lors des stages de circonscriptions, à thème ou territoriaux ;

Formation initiale

Les missions de coordination s'articulent en lien avec l'ESPE et en collaboration avec les IEN dans le champ de compétence de la DGEE et autour des actions suivantes :

- Concevoir, élaborer et actualiser les divers documents de cadrage liés au suivi de terrain et à l'évaluation des PE stagiaires ;
- Organiser et planifier le suivi annuel des PES et leur évaluation par les tuteurs de terrain et les IEN ;
- Assurer la gestion et le suivi des rapports des tuteurs et des dossiers d'évaluation des IEN ;
- Préparer et participer au jury académique ;
- Participer aux commissions en charge des procédures d'alertes ;
- Accompagner les tuteurs de terrain dans le cadre de leur mission relative au tutorat et organiser leur formation continue ;
- Superviser la production des ressources utiles à la formation et au suivi des PES par les tuteurs de terrain (cahier des charges, grilles de lecture, d'observables et d'évaluation)

Mise en œuvre de la politique éducative

Le conseiller pédagogique affecté au sein du DAPE aide à la mise en œuvre de toute action visant à renforcer la réussite de tous les élèves, notamment en favorisant la continuité pédagogique et la cohérence des enseignements dans le cadre de l'École du Socle. En collaboration avec les formateurs du DAPE, il est amené à :

- Participer aux actions et projets à caractère pédagogique et éducatif pilotés par le DAPE et/ou le DVEE ;
- Élaborer des conventions de partenariat ;
- Participer à la conception de sujets d'examen, à des jurys ou à des commissions d'habilitation ou d'agrément.

	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à la réflexion du dialogue de gestion <p>Pour l'ensemble des missions déclinées ci-dessus, le CP est amené à, <u>dans le cadre de ses missions</u>, à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rédiger des notes de synthèse et de présentation ; - rédiger les dossiers et communiqués de presse utiles à la communication des actions pédagogiques et éducatives; - Intervenir en CIEN
Affectation et cycle de travail	<p>Le CP est affecté au Département de l'Action Pédagogique et Éducative Formation ESPE (DAPE) de la Direction Générale de l'Éducation et des Enseignements (DGEE).</p> <p>Le cycle de travail annuel comporte 43 semaines, 25 jours ouvrés de congés annuels et 20 jours ouvrés de congés exceptionnels. La durée du service hebdomadaire est de 39 heures.</p> <p>Ses missions sont coordonnées par l'IEN A et précisées dans une lettre de mission.</p> <p>Il établit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un rapport d'activités pour l'année scolaire - Une synthèse des rapports d'activités du DAPE pour l'année civile <p>Il bénéficie de frais de déplacements.</p>
Conditions et contexte d'exercice	<p>L'exercice de ces missions requiert les conditions particulières ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire du CAFIMF ou CAFIPEMF ; - Grande disponibilité et réactivité pour répondre aux urgences ; - Mobilité obligatoire ; - Capacités rédactionnelles et de synthèse ; - Posséder une bonne connaissance des textes officiels et institutionnels. - Avoir une expérience ou connaissance confirmée du travail en partenariat avec les différentes institutions de Polynésie française, services, partenaires d'éducation. - Avoir des réflexes et attitudes juridiques. - Avoir des connaissances en ingénierie de la formation
Compétences requises	<ul style="list-style-type: none"> - Qualités relationnelles et humaines favorisant la communication. - Capacité au travail sur des projets en transversalité. - Compétences en matière de médiation, conciliation et management. - Être capable de mettre en œuvre des capacités professionnelles au sein d'une équipe plurielle et catégorielle. - Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale. - Être à l'écoute, dans la communication, tout en sachant aussi affirmer les priorités éducatives. - Être capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service. - Faire preuve de compétences pédagogiques et didactiques solides afin d'agir en conseil dans diverses situations de formation. - Être capable d'enrichir continuellement ses connaissances et posséder une bonne maîtrise des différentes disciplines pour tous niveaux confondus. - Compétences de formateur dans les différents cycles de l'école primaire et notamment dans les structures liées à l'ASH. - Avoir de bonnes capacités d'organisation. - Avoir des qualités de discrétion, de confidentialité, de loyauté. - Avoir des compétences en informatique et s'adapter à l'évolution liée aux TUIC. - Savoir communiquer en langues polynésiennes à l'oral et à l'écrit.
Modalités de recrutement et dépôt des candidatures	<p>>Les candidats doivent constituer et transmettre un dossier de candidature comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de candidature portant l'avis de l'IEN. - Curriculum vitae. - Lettre de motivation sur papier libre, adressée au Directeur Général de l'Éducation et des Enseignements.

>Le **dossier complet** doit être adressé par la voie hiérarchique, doublé d'un envoi direct au Pôle des Ressources Humaines du 1^{er} degré de la DGEE (par mail : brh1@education.pf).

>Les candidats seront convoqués pour un entretien (30') avec les membres de la commission présidée par le Directeur général de l'éducation et des enseignements ou son représentant. Les candidats des îles passeront l'entretien par « skype ».

> L'entretien se déroulera en deux temps :

- exposé des motivations du candidat ;
- questionnement de la commission.

La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée selon le calendrier suivant :

- à la DGEE (Pôle PRH1) : jeudi 20 juin 2019 avant 12H

Date des entretiens : mercredi 26 juin 2019, à partir de 8h00

Lieu : Bureau de l'IEN A au DAPE de la DGEE, site Tuterai Tane.

ANNEXE 1 : FICHE DE CANDIDATURE POUR UN POSTE A PROFIL

LE CANDIDAT

NOM : Prénom :		
NOM de jeune fille : Né(e) le : à :		
Statut actuel : <input type="checkbox"/> IE <input type="checkbox"/> PE Fonction actuelle :		
Affectation actuelle : École : Circonscription :		
Téléphone :	Portable :	Adresse mail :

POSTE SOUHAITE

N° de la fiche de poste:

Je sollicite mon inscription pour le poste suivant : affecté à :

Choix 1 : Choix 2 : Choix 3 :

Fait à :, le :

Signature du candidat :

TITRES/DIPLOMES ACQUIS OU EN COURS D'ACQUISITION

DEPS CAFIPEMF C2I2E

CAPSAIS/CAPA-SH Option : Année :

Autres (notamment diplôme(s) universitaires):
.....
.....
.....

AVIS MOTIVE DE L'IEN DE CIRCONSCRIPTION D'ORIGINE

.....
.....
.....

Très favorable

Favorable

Défavorable

A, le

Signature de l'IEN :